

A ET B CABINET DENTAIRE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 300.000 euros

Siège social : 5 Avenue de Joinville - 94130 NOGENT-SUR-MARNE

437 658 883 RCS CRETEIL

* * * * *

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2024**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 172 773.00 euros de la façon suivante :

- La totalité, soit la somme de.....172 773.00 euros
Au poste « Report à nouveau »

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LA GÉRANCE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Judy', followed by a long horizontal stroke.

GCL

SELARL A ET B CABINET DENTAIRE

5 AVENUE DE JOINVILLE

94130 NOGENT SUR MARNE

COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024



SAS GCL Bourg La Reine au capital de 170 000 €
Inscrite à l'ordre des Experts Comptables d'Ile de France
RCS Nanterre : 795065697

GCL BOURG LA REINE

4 Avenue Aristide Briand
92 340 Bourg-La-Reine
Tel : 01 45 36 48 00
Fax : 01 45 36 48 11
Courriel : bourglareine@gcl.tm.fr

Désignation de l'entreprise : SELARL A ET B CABINET DENTAIRE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 5 AVENUE DE JOINVILLE		94130 NOGENT SUR MARNE						
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐ *						
Numéro SIRET * 4 3 7 6 5 8 8 8 3 0 0 0 1 6								
		Exercice N, clos le, 31122024						
		N-1 31122023						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	9 472	3 892	5 580	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	216 096		216 096	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	28 953	24 866	4 087	1 814
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	171 387	139 780	31 607	39 109
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	100 487		100 487	100 487
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG	1 500		1 500	1 500	
Autres immobilisations financières *		BH	BI	5 432		5 432	5 432	
TOTAL (II)		BJ	BK	533 328	168 538	364 790	364 439	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY				
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 309 259		3 309 259	3 034 716
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	528 604		528 604	465 117	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI					
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 837 862		3 837 862	3 499 833	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	4 371 190	168 538	4 202 652	3 864 272	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	6 932	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :		

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise		SELARL A ET B CABINET DENTAIRE		Néant ☐
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :300 000.....)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	29 502	29 502
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	327 958	327 958
	Report à nouveau	DH	2 505 221	2 189 713
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	172 773	315 509
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	3 335 455
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	(1 898)	4 249
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	364 313	228 975
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	270 798	255 684
	Dettes fiscales et sociales	DY	233 984	212 682
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
	Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	867 197	701 590
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	4 202 652	3 864 272
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	867 197	701 590
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.